Ville de Lausanne

Communiqué

Payer son stationnement à portée de mobile

Dès le 11 février 2019, plus besoin de monnaie pour régler son parking. La Ville met en place le système paybyphone qui permettra aux automobilistes de payer leur place de stationnement directement depuis leur mobile et pour la durée effective d'utilisation. La mise en place se fait progressivement dans le centre-ville, avant de s'étendre sur tout le territoire communal.

Chercher sa monnaie, entrer son numéro de place, retourner déposer son ticket derrière le pare-brise… autant de soucis qui appartiendront bientôt au passé. La Ville déploie, dès le 11 février, le système paybyphone permettant de régler sa place de stationnement depuis son téléphone mobile.

Désormais, seul le temps de stationnement réellement consommé sera facturé. Le fonctionnement est simple et intuitif. Après avoir lancé l'application dédiée, l'automobiliste sélectionne la zone de stationnement, la durée puis valide le paiement. Et avant de reprendre son véhicule, il confirme, dans l'application, la fin du stationnement. Le montant est débité sur sa carte de crédit et un reçu lui est envoyé. Pour éviter les oublis, des notifications sont automatiquement envoyées par l'application 5 minutes avant le terme du stationnement. L'application paybyphone est disponible pour les systèmes Android et IOS, ainsi que sur ordinateurs et tablettes.

Côté contrôle, les agents de surveillance vérifieront la plaque d'immatriculation du véhicule pour afficher le ticket en temps réel sur leur terminal.

Le système est mis en place progressivement dans le centre-ville, avant de s'étendre à l'ensemble des places payantes, à l'exception des P+R. paybyphone fonctionne déjà à Genève et dans plus de 150 villes en France.

Cette mesure poursuit la volonté municipale de diversifier les moyens de paiement mis à disposition aux horodateurs et de faciliter le stationnement pour les usagers, comme pour les milieux commerçants. Elle s'inscrit dans une démarche technologique moderne qui associe simplicité, rapidité, fiabilité et sécurité.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Florence Germond, directrice des Finances et de la mobilité, tél. +41 21 315 72 00**
- **Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de la Sécurité et de l'économie, tél. +41 79 964 27 39**

Lausanne, le 4 février 2019